



**SAISON 2017-2018
REIMS 51
TROPHEE NATIONAL OPEN – ETAPE 3
ANNONCEMENT**

...oooOooo...

1. Règles générales.....	2
2. Critères de participation.....	2
3. Distances :	3
4. Programme.....	3
5. Glace et Pistes	3
6. Classement Individuel	3
7. Inscriptions	4
8. Réunion des coachs et team leaders.....	4
9. Récompenses – Trophée national.....	4
10. Assurance des patineurs	5
11. Service médical.....	5
12. Equipement des patineurs	5
13. Hébergement des patineurs.....	5
14. Organisation	5



Sous l'égide de la Ligue Champagne Ardenne des Sports de Glace, le Club Reims Patinage de Vitesse organise la 3^{ème} étape du Trophée National Open de Short Track qui se déroulera à la patinoire Jacques Barot Avenue François Mauriac 51100 REIMS, le 3 décembre 2017

La compétition est organisée conformément au règlement sportif national et au mémorandum des compétitions short track.

1. Règles générales

La compétition se déroulera conformément aux règles énoncées dans le règlement national des compétitions short-track, le cas échéant complétées par le présent announcement.

Elle est ouverte aux patineurs détenteurs d'une licence auprès d'une fédération membre de l'ISU. Pour les patineurs de clubs français affiliés à la FFSG, ils doivent être titulaires d'une licence compétition vitesse et respectant les règles fixées dans le règlement susvisé.

2. Critères de participation

Peuvent participer les patineurs qui ont réalisé les temps de sélection fixés dans le règlement national depuis le 1er juillet 2016 jusqu'au jour précédent le départ de la première course.

Les patineurs ayant obtenu leurs temps pendant le challenge précédent, peuvent courir ; à cet effet, ils devront avoir été préinscrits.

Les patineurs de pays étrangers licenciés dans une fédération membre de l'ISU doivent pouvoir justifier des temps indiqués.

Les temps de sélection sont les suivants :

Catégorie	Distance	Temps Dames	Temps Hommes
Seniors	500 m	0.57.000	0.51.000
Juniors A-U19	500 m	0.59.000	0.53.000
Juniors B-U17	500 m	1.00.000	0.55.000
Juniors C-U15	500 m	1.03.000	0.58.000
Juniors D-U13	500 m	1.08.000	1.03.000
Juniors E-U11	500 m	1.12.000	1.07.000
	333 m	0.50.000	0.48.000



3. Distances :

Individuelles : Hommes ou Dames :

Juniors E -U11	500 m	333 m	777 m sur sélection
Juniors D -U13	777 m	500 m	1000 m sur sélection
Juniors C -U15	1000 m	500 m	1000 m sur sélection
Juniors B -U17	1000 m	500 m	1500 m sur sélection
Juniors A -U19	1000 m	500 m	1500 m sur sélection
Seniors	1000 m	500 m	1500 m sur sélection

Relais : Hommes ou Dames 3000 m

Les équipes sont composées librement, et avec sous réserve de l'accord de l'organisateur pourront être mixtes.

Précisions sur la constitution des séries :

Il conviendra d'éviter les courses à 2 patineurs en série.

Il est possible de faire courir les séries et finales à 5 ou 6 patineurs selon le niveau des concurrents et la dimension de la patinoire.

Selon les inscrits, il pourra être procédé à un regroupement hommes –dames.

4. Programme

Le programme des épreuves est le suivant : 3 décembre

8h15 : échauffement officiel

9h00 : 1ere distance

17h00 remise des récompenses prévisionnelle

5. Glace et Pistes

La compétition se tiendra sur une glace artificielle de 60x30 sur laquelle seront tracées 5 pistes de 111,12m. Le tour de la patinoire sera recouvert de matelas de protection

6. Classement Individuel

Pour être classé, le patineur doit être présent au départ de la première course. Toutes les distances se courent à partir des séries et par élimination jusqu'à la finale.

Seront organisées pour chaque distance, des finales A et B ; sauf si le nombre de patineurs n'est pas suffisant. Si une finale B n'a qu'un seul patineur, la finale ne sera pas courue, mais le patineur recevra les points de finale correspondant à son classement.

Si le timing le permet, les éliminés des tours préliminaires (séries, quarts, etc.) courront des finales de consolation, sans attribution de points (ex : finales C et D pour les éliminés en quart de finale)

La 3^{ème} distance dite super-finale ne sera courue qu'en finale A ; y participeront les 6 meilleurs classés des 3 premières distances, plus ex-æquo éventuels.

Les Pénalités, cartons jaunes, cartons rouges seront appliqués conformément aux règles ISU.

Le classement général sera établi par addition des points de finales obtenus dans chaque distance.

Dans le cas de regroupement de catégories, le classement sera établi distinctement pour chacune des catégories.



7. Inscriptions

Pour participer à la compétition, le patineur doit être licencié compétition pour la saison en cours et avoir effectué les temps visés ci-dessus, répertoriés dans le TOP-France.

Les patineurs membres d'un club étranger devront certifier leur appartenance et l'approbation d'une fédération membre de l'ISU. Ils devront pouvoir le justifier sur demande.

Dans le cas d'un challenge et d'un Trophée National le même week-end, les inscriptions doivent être effectuées pour les deux compétitions séparément.

Les inscriptions par les présidents de club ou son représentant devront être effectuées comme suit :

Préinscriptions au plus tard le 6 novembre 2017
et confirmation au plus tard le 24 novembre 2017 à minuit au plus tard
Les inscriptions hors délais ne seront pas acceptées.

Les inscriptions doivent être faites par l'intermédiaire du site web: <https://www.short-track.fr>
Avec information par mail à

Patrice BELL patrice.cnpv@gmail.com

Ghislain GASS ghislain.gass@wanadoo.fr

Le montant des frais d'inscriptions est de **20 € par patineur**, à régler par Chèque/ cash à régler à l'accueil **avant la compétition**. Leur paiement conditionne la remise des bonnets.

Une caution de 50 € par club est exigée pour la remise des bonnets, jusqu'à leur complète restitution à l'issue de la compétition.

8. Réunion des coaches et team leaders

La réunion officielle de la compétition pour la partie short-track se tiendra **8h15** sous la responsabilité du Juge arbitre de la compétition Patrick RIVERA et du Coordinateur de courses Patrice Bell.

Le Timing de la compétition sera présenté et remis aux coaches.

9. Récompenses – Trophée national

Classement individuel :

Le classement général distinguera les vainqueurs dans chaque catégorie hommes/ dames.

Dans le cas de regroupements, un classement de la distance sera établi pour chacune des catégories permettant la remise des récompenses, mais sans attribution de points de finales particulière.

Le classement général sera établi conformément sur les règles ISU.

Podiums :

Les patineurs devront arborés une tenue correcte aux couleurs de leurs clubs dans le respect des officiels représentant la municipalité et l'image de notre sport. Ils se tiendront à proximité du podium (politesse).

Classement par club

Un classement par club sera réalisé en totalisant les points acquis en finales A et B par les patineurs du club.

TROPHEE NATIONAL

Le classement général individuel par catégorie sera enregistré pour l'obtention du trophée national et sera remis lors de la dernière étape du Trophée National de la saison sportive établi selon le calendrier national.

Le nombre de points attribué à chaque patineur se fera selon son classement obtenu lors de l'étape :
100-80-64- 51-41-33-26-21-17-13-11-9-8-7-6-5-4-3-2-1 et les suivants 1point.



10. Assurance des patineurs

Il appartient à chaque club de veiller à ce que les patineurs aient une assurance suffisante.

11. Service médical

Présence d'un service médical de secours Protection Civile et Médecin urgentiste.

12. Equipement des patineurs

Les patineurs devront être équipés d'une combinaison lycra au nom de leur club, d'un casque homologué, d'une paire de gants, d'un protège cou, de genouillères et de protège-tibias. Le port de la combinaison en kevlar est fortement conseillé.

13. Hébergement des patineurs

L'hébergement des patineurs et de leurs accompagnants est l'affaire de chaque club qui pourra à cet effet s'adresser à l'office du tourisme de REIMS. Une liste des hôtels disponibles est jointe à l'annonce.

14. Organisation

L'organisateur se réserve la possibilité d'apporter des précisions et/ou des modifications en fonction des contraintes de timing et du nombre de participants dans chaque catégorie.

Pour toute question ou renseignement complémentaire, il convient de s'adresser à GASS Ghislain

ghislain.gass@wanadoo.fr

06.71.92.91.58

Fait le 3 novembre 2017

Ghislain GASS



Hôtel Kyriad Design Enzo Reims Tinquieux

Hôtel trois étoiles

Adresse : ZAC Mont Saint Pierre, 5 Rue Louis Breguet, 51430 Tinquieux

Téléphone : 03 26 09 98 80

Hôtel Première Classe Reims Tinquieux

Hôtel une étoile

Adresse : ZAC du Champs Paveau, 2 Avenue André Bourvil, 51430 Tinquieux

Téléphone : 03 26 04 12 20

Hôtel Restaurant Campanile Reims Ouest - Tinquieux

Hôtel trois étoiles

Adresse : 42 Avenue Sarah Bernhardt, 51430 Tinquieux

Téléphone : 03 26 04 09 46

Ibis Budget Reims Thillois

Hôtel deux étoiles

Adresse : Parc Millésime, RN 31, 51370 Thillois

Téléphone : 0 892 68 08 73

Hôtel Akena Reims

Hôtel trois étoiles

Adresse : 79 Rue Alfred Kastler, 51430 Bezannes

Téléphone : 03 26 89 87 20

B&B Hôtel Reims Bezannes

Hôtel deux étoiles

Adresse : Zac de Bezannes, 2 Rue Henri Moissan, 51430 Bezannes

Téléphone : 0 892 70 20 58

Hôtels proche de la cafétéria Crescendo 03 26 36 05 83

Hôtels proche de la cafétéria Flunch 03 26 50 18 50